



Rapport annuel d'utilisation des sommes – Fonds région et ruralité (FRR) volet 4

1^{ER} AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

ADOPTÉ UN CONSEIL DES MAIRES
DU 8 JUILLET 2026

Table des matières

1	Mise en contexte	3
1.1	Objectifs	3
2	Axes de vitalisation privilégiés.....	3
2.1	Axe 1 – Développement touristique et culturel	3
2.2	Axe 2 : Développement économique orienté vers l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat	4
2.3	Axe 3 : Renforcer la vitalité des communautés locales en maintenant et en développant les services de proximité pour répondre aux besoins des milieux de vie	4
3	Période de référence du rapport.....	4
4	Résumé des activités	4
4.1	Dépenses liées à la réalisation de projets	4
4.1.1	Projet 1.....	5
4.1.2	Projet 2.....	5
4.1.3	Projet 3.....	5
4.1.4	Projet 4.....	6
4.1.5	Projet 5.....	6
4.1.6	Projet 6.....	7
4.2	Dépenses liées aux frais d'administration	7
5	Rapports financiers	7

1 Mise en contexte

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est un programme instauré par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Partenariat 2020-2024 - Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Le FRR est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020.

Le FRR du Partenariat 2020-2024 se compose de quatre volets :

- Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC
- Volet 3 – Projets *Signature innovation* des MRC
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

Dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale des MRC, une entente a été conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC du Granit ainsi que trois municipalités sur le territoire de la MRC du Granit : Val-Racine, Piopolis et Stratford. Cette entente vise à mobiliser le milieu de la MRC et à mettre en place un cadre réfléchi de vitalisation, dans le but de stabiliser ou de redresser les indicateurs démographiques et économiques. La MRC aspire à dynamiser son milieu et à améliorer durablement la qualité de vie de sa population.

1.1 Objectifs

Les objectifs généraux du volet 4 : *Soutien à la vitalisation* de la MRC du Granit sont les suivants :

- Encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de vitalisation;
- Favoriser la collaboration entre les ministères et les organismes gouvernementaux en région, les MRC et les municipalités locales sont confrontées à ces défis;
- Appuyer la mise en œuvre de démarches et d'initiatives de vitalisation sur le territoire concerné.

2 Axes de vitalisation privilégiés

2.1 Axe 1 – Développement touristique et culturel

- Améliorer l'accessibilité physique et économique aux lieux de diffusion culturelle, comme les bibliothèques, les salles de spectacle, les espaces publics et les institutions muséales;
- Encourager la diversification de l'offre touristique en mettant l'accent sur la durabilité;
- Soutenir le plan de mise en valeur du développement touristique et culturel local;
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, immatériel (vivant), paysager et archéologique;
- Aménager des espaces verts dans les cœurs villageois pour mettre en lumière des aspects historiques, culturels ou patrimoniaux et permettre des panoramas visuels;
- Soutenir les initiatives culturelles, en accord avec la Politique culturelle;
- Appuyer les initiatives visant la préservation du patrimoine bâti.

2.2 Axe 2 : Développement économique orienté vers l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat

- Faciliter la transmission d'entreprises et soutenir la relève entrepreneuriale;
- Attirer, accueillir et maintenir une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée;
- Favoriser la rétention et la diversification des entreprises locales;
- Promouvoir l'autonomie alimentaire régionale et renforcer les systèmes alimentaires territoriaux;
- Développer les centres commerciaux en offrant des services de proximité dans une perspective régionale et collaborative, en mettant en avant les produits régionaux;
- Encourager une économie verte, innovante et distinctive.

2.3 Axe 3 : Renforcer la vitalité des communautés locales en maintenant et en développant les services de proximité pour répondre aux besoins des milieux de vie

- Créer des milieux de vie complets pour garantir le bien-être, la vitalité et la qualité de vie des communautés;
- Assurer une offre alimentaire accessible, saine et locale sur le territoire;
- Promouvoir et renforcer les services de proximité qui contribuent à la vie communautaire;
- Développer des projets visant à influencer positivement la démographie locale;
- Attirer et retenir une population active dynamique;
- Encourager la création de lieux d'échanges et de rencontres animés;
- Favoriser un sentiment de réussite collective à travers une approche intersectorielle;
- Favoriser une planification stratégique des loisirs;
- Animer activement les territoires pour dynamiser la communauté;
- Promouvoir l'engagement citoyen et le développement des compétences des bénévoles et des citoyens.

3 Période de référence du rapport

Conformément à l'entente, ce rapport couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

4 Résumé des activités

Une dépense de 5103,30 \$ a été effectuée pour la gestion et la planification des projets dans la période de référence.

4.1 Dépenses liées à la réalisation de projets

Pour la période de référence, des dépenses au montant total de 218 416,08 \$ ont été engagées pour la réalisation de six projets dans le cadre des initiatives de vitalisation. Ces projets se répartissent comme suit :

4.1.1 **Projet 1**

Titre : Construction d'un nouveau bâtiment de service et d'un bâtiment accessoire au camping municipal.

Porteur : Municipalité de Piopolis

Description : La Municipalité projette de construire un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal afin de remplacer les installations existantes dont l'état nécessite des investissements majeurs. Le projet comprendra notamment des blocs sanitaires, un bureau d'accueil et une buanderie, intégrant des aménagements favorisant l'accessibilité universelle et des mesures d'économie d'eau. Un bâtiment accessoire sera également construit pour les opérations d'entretien et pour soutenir le développement futur d'un service de location d'équipements nautiques.

Statut : En cours

Objectif : L'objectif du projet est de remplacer les infrastructures vieillissantes du camping municipal par des installations modernes, sécuritaires et conformes aux normes. Il vise également à améliorer l'accessibilité des services pour tous les usagers, à réduire la consommation d'eau et à soutenir le développement de nouvelles activités récréotouristiques, notamment la location d'équipements nautiques.

4.1.2 **Projet 2**

Titre : Construction d'un gazebo et d'une pergola pour offrir un lieu de détente et de rencontre près de l'édifice municipal.

Porteur : Municipalité de Piopolis

Description : Le projet consiste à aménager un espace de rassemblement extérieur près de l'édifice municipal avec la construction d'un gazebo en bois traité, de 16' x 16', et d'une pergola d'environ 28' x 13' 6" le long du sentier, ainsi que par l'ajout de mobiliers et de végétaux. L'utilisation de matériaux durables permettra d'assurer une infrastructure conviviale et pérenne pour les activités communautaires.

Statut : En cours

Objectif : L'objectif du projet est d'aménager un espace extérieur convivial et accessible permettant aux citoyens et aux visiteurs de se rassembler, de se reposer et de profiter des installations municipales et du sentier à proximité. Il vise également à bonifier l'expérience des usagers du site en offrant un lieu ombragé propice aux rencontres, aux activités communautaires et à la détente.

4.1.3 **Projet 3**

Titre : Bâtiment sanitaire et d'entreposage

Porteur : Municipalité de Val-Racine

Description : Le projet consiste à construire un bâtiment de 18' x 30' comprenant une salle d'eau équipée d'une toilette accessible aux personnes à mobilité réduite et d'une table à langer. Le reste de l'espace sera aménagé comme rangement pour la Municipalité et la garderie. Le bâtiment, avec dalle de béton et toit monopente en tôle, sera revêtu de *CanExel* à l'extérieur, avec des finis intérieurs adaptés à l'usage, dont de la tôle pour la section rangement et des panneaux *Aquacore* pour la salle d'eau.

Statut : en cours

Objectif : L'objectif du projet est d'offrir des installations sanitaires accessibles et adaptées aux besoins des familles et des personnes à mobilité réduite, tout en ajoutant un espace de rangement fonctionnel pour la Municipalité et la garderie. Il vise également à améliorer les services et l'organisation des équipements municipaux grâce à une infrastructure durable et bien adaptée aux usages.

4.1.4 **Projet 4**

Titre : Agrandissement du parc et ajout d'un module de jeux.

Porteur : Municipalité de Val-Racine

Description : Le projet consiste à agrandir la surface de jeux de 33' x 43', afin d'y installer un nouveau module destiné aux enfants de 18 mois à 5 ans. Cet aménagement vise à diversifier les installations récréatives et à offrir un espace sécuritaire et adapté aux tout-petits.

Statut : Terminé

Objectif : L'objectif du projet est d'améliorer l'offre de loisirs pour les jeunes familles en créant un espace de jeu adapté aux enfants d'âge préscolaire et en favorisant la fréquentation des infrastructures municipales.

4.1.5 **Projet 5**

Titre : Carré de loisirs (patinoire couverte et terrain de tennis/pickleball)

Porteur : Municipalité de Stratford

Description : Le projet vise à mettre en valeur le Carré des loisirs, situé derrière le centre communautaire, afin d'en faire un lieu central pour la tenue d'activités sportives, récréatives et de loisirs. Le site comprend notamment une patinoire couverte avec estrades et espaces pour billetterie, cantine et cabane à patins, ainsi que des terrains de tennis et de pickleball et un bâtiment de services avec toilettes. L'ensemble constitue un pôle rassembleur pour la communauté et les événements municipaux.

Statut : en cours

Objectif : L'objectif du projet est de consolider le Carré des loisirs comme un lieu central et rassembleur au cœur de la municipalité, permettant la tenue d'activités sportives, récréatives et communautaires tout au long de l'année. Il vise également à offrir des installations

fonctionnelles et accessibles favorisant la participation des citoyens et la tenue d'événements locaux.

4.1.6 Projet 6

Titre : Construction de chalets locatifs

Porteur : Domaine la Forêt Enchantée

Description : Ajout de 4 chalets et de 4 plateformes de prêt-à-camper

Statut : Projet terminé

Objectif : Répondre à une clientèle grandissante provenant du Mini Compostelle Mégantic.

4.2 Dépenses liées aux frais d'administration

Les dépenses liées aux frais d'administration représentent 3000 \$ pour la période de référence. Ces dépenses sont attribuables aux ressources humaines pour la gestion de l'entente.

5 Rapports financiers

Rapport des sommes utilisées en 2025-2026	
Montant du FRR Volet 4 disponible	393 080,00 \$
Montant engagé	284 344,00 \$
Montant dépensé	218 416,08 \$
Solde	174 663,92 \$
Apport MRC (10 %)	39 098,40 \$
Apport MRC versé	8 103,30 \$
Solde apport	30 995,10 \$

Rapport des sommes utilisées cumulatif de 2024-2026	
Montant du FRR Volet 4 disponible	448 080,00 \$
Montant engagé	394 344,00 \$
Montant dépensé	273 416,08 \$
Solde	174 663,92 \$
Apport MRC (10 %)	44 080,00 \$
Apport MRC versé	13 812,90 \$
Solde apport	30 267,10 \$

MUNICIPALITÉS

CITOYENS

ENTREPRISES

5600, rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H5
819 583-0181



MRCGRANIT.QC.CA